

# Tarifs des prestations courantes et cordes

## La révision forfaitaire

---

Changement de cordes, polissage frettes, nettoyage et huilage touche, réglage des hauteurs de cordes (par rectification des sillets existants si marge suffisante ou pose d'une semelle) réglage truss-rod si présent et, pour les électriques : réglage des pontets (hauteurs de cordes et intonation), micros, vérification du bon fonctionnement de l'électronique ..... **40 €** + cordes (fournies ou bien achetées à l'atelier)

Supplément dressage de frettes ..... + 70 €  
Supplément Floyd Rose ..... + 20 €

## Sillets et chevalets

---

Sillet de tête en os, sur mesure ..... 49 €  
Sillet de chevalet classique en os, non compensé ..... 25 €  
Sillet de chevalet en os, une pièce, avec compensation individuelle (folk notamment) ..... 35 €

Chevalet classique ou folk, palissandre ou ébène, refabrication sur mesure et collage ..... à partir de 210 €  
Chevalet classique ou folk, palissandre ou ébène, modèle standard, collage ..... à partir de 120 €  
Recollage de chevalet (sur chevalet décollé proprement et colle tradi, sinon : sur devis) ..... à partir de 50 €

## Interventions sur touche de guitare

---

Dressage de frettes, profil rond ou barrette avec polissage et huilage ..... 90 €

Refretage de touche en ébène ou palissandre ..... 180 €  
Refretage de touche filetée ..... 220 €  
Refretage profil barrette, laiton ou maillechort (os et argent possible, sur devis) ..... 250 €

Remplacement de touche classique palissandre ou ébène ..... 390 €  
Remplacement de touche filetée ..... 450 €

## Divers

---

Changement de cordes seul ..... 15 € + cordes  
Changement de mécaniques (entraxes identiques) ..... 45 € + mécaniques

## Nos cordes

---

### Classiques

Classique Galli, TN ou TF (Italie)..... 10 €

### Folk

Folk Earthtones revêtues light 11-52..... 12 €

### Electriques

GHS vrac medium 10-52 ..... 9 €

### Mandoline

Phosphore bronze d'Angelico, light ou medium..... 10 €

### Ukulele

Ukulele soprano Galli, nylon noir..... 8 €

*Tous les autres travaux s'effectuent sur présentation de l'instrument et devis préalable. Le taux horaire appliqué est de 60 €.*

*Les réglages sont garantis trois mois. Les prix indiqués sont valables sous réserve de découverte, en cours de prestation, d'autres défauts invisibles lors du dépôt de l'instrument : pièces endommagées, vices cachés, frettes libres notamment. Votre accord préalable sera demandé pour toute intervention supplémentaire qui excéderait notablement l'estimation indiquée initialement. N'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées !*

*L'atelier accepte les règlements en espèces, chèques, ou CB (reçu par mél ou SMS). Une note vous sera délivrée pour les prestations à partir de 25 €, et en dessous sur simple demande.*

*Tarifs valables à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018*

# Conditions générales de service

## Restauration, réparation et entretien

1. Le dépôt d'un instrument ou une passation de commande entraînent l'acceptation sans réserve des présentes conditions qui sont affichées à l'atelier et librement disponibles sur [www.burgun-guitares.fr](http://www.burgun-guitares.fr)
2. **Burgun Guitares** est une entreprise artisanale à régime micro-fiscal (siret 794367599 00022 – Code APE - 3220Z Fabrication d'instruments de musique).
3. **Prix** – le prix TTC des prestations les plus courantes est affiché à l'atelier, avec leur date d'application. Ce tarif annule et remplace tous autres tarifs, notamment ceux diffusés par voie dématérialisée ou déposés chez des tiers.

Une **estimation rapide** des travaux à effectuer vous est communiquée avant réalisation de toute prestation, soit immédiatement, soit de manière différée si l'établissement d'un devis nécessite des recherches approfondies (examen de l'instrument, recherche de matériaux et méthodes inhabituels notamment).

Les prix communiqués le sont sous réserve de découverte, en cours de prestation, d'éléments non immédiatement visibles lors du dépôt de l'instrument : construction atypique, pièces endommagées, décollées, fractures, vices cachés, frettes libres par exemple, notamment dans le cas d'un instrument déposé non encordé ou non jouable.

Votre accord préalable sera demandé pour toute intervention supplémentaire qui excéderait notablement l'estimation ou le prix indiqué initialement. La clientèle est invitée à laisser des coordonnées où elle est facilement joignable (téléphone ou adresse électronique)

Les ventes de produits et services sont exemptées de TVA au titre de l'article 293 B du CGI.

Le devis est gratuit.

4. **Arrhes** – Des arrhes de 25 % vous seront demandées pour les prestations ou réalisations d'un montant estimé supérieur à 250 euros. Pour toutes les prestations d'un montant excédant largement la valeur de l'instrument ou pour les réalisations personnalisées, un règlement intégral en avance pourra être demandé.
5. **Délais d'exécution** – un délai d'exécution indicatif est indiqué sous réserve d'imprévus techniques en cours de prestation.
6. **Paiement** – la reprise des instruments ou des marchandises est soumise à règlement immédiat et intégral de la note, en appoint d'espèces, par chèque ou carte bancaire. Pour la CB, un reçu est délivré par SMS ou courrier électronique. Le paiement en espèces est limité à 1000 € pour les seuls résidents français.
7. **Notes** – conformément à l'arrêté du 3 octobre 1983, une note vous sera remise pour toute prestation dépassant 25 euros et, en dessous de ce montant, sur simple demande.
8. **Garanties** – sauf indication contraire, les réglages de manches, frettes, plans de cordes, sillets et électronique passive sont garantis 3 mois. Ces réglages sont prévus pour un tirant donné, correspondant, soit au jeu présent sur l'instrument déposé, soit au jeu demandé par le client.

Conditions valables à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018